



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

☎☎☎☎☎☎☎☎

Séance du **Judi 27 Mai 2021**

Nombre de membres en exercice : 61
Nombre de membres présents : 43
Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 12
Nombre de membres excusés : 2
Nombre de membres absents : 4

Date de convocation :
21 mai 2021

Acte rendu exécutoire après visa du
contrôle de légalité le :

E 3 JUIN 2021

et affichage le :

E 3 JUIN 2021

1 - Commande Publique
1.1 - Marchés Publics

L'an 2021, le 27 mai à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle municipale du Vaudeville à Vire, lieu choisi afin de pouvoir respecter les préconisations sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires le 21 mai 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 21 mai 2021.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Objet : Marchés de traitement des déchets des déchèteries de l'Intercom de la Vire au Noireau

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	x				
Mme Nathalie BOUILLARD			X : M. Pascal DALIGAULT		
Mme Catherine CAILLY			X : Mme Valérie DESQUESNE		
M. Pascal DALIGAULT	x				
M. Sylvain DELANGE			X : M. Jean-Pierre MOURICE		
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY			X : M. Xavier ANCKAERT		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD		X : M. Arnaud BREARD			
PERIGNY					
Mme Jean-Christophe MEUNIER	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE	x				
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	x				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	x				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	x				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	x				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	x				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	x				
M. Olivier JEANNEAU	x				
Mme Colette JOUAULT	x				
Mme Bernadette LEROY				x	
M. Georges RAVENEL	x				
PONT-BELLANGER					
M. Christian MARIETTE	x				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE			X : M. Denis JOUAULT		
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	x				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	x				
M. Alain DECLOMESNIL	x				
M. Régis DELIQUAIRE	x				
M. Didier DUCHEMIN	x				
M. Marc GUILLAUMIN	x				
M. Francis HERMON	x				
Mme Marie-Line LEVALLOIS					x
M. Eric MARTIN					x
Mme Natacha MASSIEU				x	
Mme Sandrine SAMSON	x				
Mme Cyndi THOMAS					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	x				
Mme Isabelle BACHELOT	x				
M. Frédéric BROGNIART	x				
Mme Caroline CHANU	x				
M. Gilles FAUCON	x				
Mme Brigitte MENNIER			X : M. Gilles FAUCON		
Mme Sabrina SCOLA	x				
VIRE NORMANDIE					
M. Marc ANDREU SABATER	x				
Mme Marie-Noëlle BALLE	x				
Mme Cindy BAUDRON					x
M. Lucien BAZIN	x				
Mme Marie-Ange CORDIER			X : Mme Marie-Noëlle BALLÉ		
M. Serge COUASNON	x				
Mme Nicole DESMOTTES	x				
M. Corentin GOETHALS	x				
Mme Catherine MADELAINE			X : Mme Marie-Odile MOREL		
M. Gilles MALOISEL	x				
M. Pascal MARTIN			X : M. Serge COUASNON		
M. Gérard MARY			X : M. Marc ANDREU SABATER		
Mme Marie-Odile MOREL	x				
Mme Valérie OLLIVIER			X : M. Régis PICOT		
M. Régis PICOT	x				
Mme Jane PIGAULT	x				
Mme Annie ROSSI	x				
M. Guy VELANY			X : M. Corentin GOETHALS		
TOTAL	42	1	12	2	4
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			43		
Quorum En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, le quorum est fixé à un tiers des membres en exercice présents (IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020)			21		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs*) *En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, un conseiller peut-être porteur de deux pouvoirs (IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020)			55		

M. Alain DECLOMESNIL donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Les marchés en cours de traitement des déchets des déchèteries de l'Intercom de la Vire au Noireau (déchèteries de Le Tourneur – territoire de Souleuvre-en-Bocage, de Mesnil Clinchamps – territoire du pôle de proximité de Noues de Sienne et de Canvie – territoire de Vire Normandie) arrivent à leurs termes à des échéances différentes. L'Intercom de la Vire au Noireau va donc lancer un marché avec plusieurs lots regroupant tous les marchés en cours.

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre sans minimum ni maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les prestations sont réparties en 11 lots et chaque lot a sa propre durée d'exécution :

Code du lot	Désignation du lot	Date de début	Date de fin	Durée d'exécution
1	Traitement du tout-venant/encombrants déchèteries de Souleuvre en Bocage et Vire Normandie	01/08/2021	30/07/2025	48 mois
2	Traitement du tout-venant/encombrants déchèteries de Mesnil Clinchamps	01/01/2023	30/07/2025	31 mois
3	Traitement des gravats de Souleuvre en Bocage et Vire Normandie	01/05/2022	30/07/2025	39 mois
4	Traitement des gravats de Mesnil Clinchamps	01/01/2023	30/07/2025	31 mois
5	Traitement du bois B de Souleuvre en Bocage et Vire Normandie	01/01/2022	30/07/2025	43 mois
6	Traitement du bois B de Mesnil Clinchamps	01/01/2023	30/07/2025	31 mois
7	Traitement des déchets dangereux tous sites	01/03/2022	30/07/2025	41 mois
8	Traitement des déchets verts tous sites	01/11/2021	30/07/2025	45 mois
9	Traitement des cartons tous sites	01/01/2022	30/07/2025	43 mois
10	Traitement de la ferraille tous sites	01/01/2022	30/07/2025	43 mois
11	Traitement des batteries tous les sites	01/01/2022	30/07/2025	43 mois

Les critères retenus pour le jugement des offres seront pondérés de la manière suivante :

Pour tous les lots

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50.0 %
2-Valeur technique	40.0 %
2.1-Valeur technique de la prestation jugée au vu du mémoire technique (condition d'exécution du service, moyens humains et techniques,...)	20.0 %
2.2-Garanties apportées pour le tri des matériaux recyclables et pour le traitement des autres matériaux	10.0 %
2.3-Informations fournies au titre des comptes rendus	10.0 %
3-Performances en matière de protection de l'environnement :Labellisation du/des site(s) de traitement, véhicule à faible émission de CO2....	10.0 %

Suivant les avis favorables de la commission « déchets ménagers » réunie le 19 mai 2021 et du Bureau communautaire réuni le 17 mai 2021, il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser le Président à lancer et ensuite à signer le marché de traitement des déchets des déchèteries de l'Intercom de la Vire au Noireau et tous les documents afférents.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour : 52 Contre : 0 Abstentions : 3
 Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER



